

Se syndiquer au SNUipp : Avancer ensemble

□ C'est la lutte permanente pour l'amélioration du service public d'éducation.

□ C'est la conquête, pied à pied, de droits dans le cadre de notre vie professionnelle (droits dont on finit par croire - à tort - qu'ils ont toujours été là et qu'ils le seront toujours).

Dix questions pour se convaincre

1. A quoi ça sert ?

Être syndiqué(e), c'est l'assurance de recevoir, à domicile, toutes les informations locales, départementales et nationales, du SNUipp et de la FSU. C'est aussi la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à son rythme, bref, d'être un acteur de l'évolution du métier et du mouvement social, plutôt que de le subir...

2. Le syndicat est-il indépendant ?

On ne le répètera jamais assez... *Ce sont les syndiqués, et eux seuls, qui élaborent la "politique" du syndicat.* Les différentes instances (Conseil Syndical, Congrès...) sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent y assister. La vie démocratique est une préoccupation constante du SNUipp.

3. Le syndicat est éloigné de mes préoccupations...

Que ce soit sur les aspects professionnels, sociaux, pour les affectations, les changements d'échelon, les réflexions sur le métier, la recherche... *il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés, à un moment ou un autre, par le SNUipp.*

4. Le syndicat, ça prend du temps ?

Le syndicat prend le temps... qu'on souhaite lui consacrer ! Il n'y a aucune obligation, même si toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

5. Le syndicat est-il efficace ?

Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul ! Le syndicalisme, ce n'est pas autre chose qu'une vieille idée, toujours d'actualité :

ensemble, on est plus efficace qu'isolé.

6. Le syndicat ne s'occupe pas assez de pédagogie...

(Voir idée n° 7)

7. Le syndicat s'occupe trop de pédagogie.

(Voir l'idée n° 6 !) En fait , *il n'y a pas de sujet "privilegié" au SNUipp* : défense individuelle, action collective, débats et réflexion sur le métier, tous ces aspects sont traités, sans exclusives.

8. Le syndicat freine toute évolution du métier.

Ce serait plutôt le contraire : en posant, comme jamais avant dans le pays, la question de la transformation de l'école pour lutter contre l'échec scolaire, en organisant le débat avec la profession, les parents, les chercheurs... le SNUipp participe à l'évolution du métier.

9. Le syndicat est corporatiste !

Les élus du SNUipp jouent, pleinement, leur rôle de représentants du personnel dans les commissions paritaires. Un rôle apprécié, semble-t-il, par la grande majorité des collègues qui placent le SNUipp en tête des élections paritaires, en progrès constants. Mais l'activité du SNUipp ne s'arrête pas là, bien au contraire (voir les idées n° 3,6,7,8...).

10. C'est trop cher

Allez, on avoue, ce n'est pas donné. Pour une cotisation de 140€ après déduction de 66 % sur l'impôt sur le revenu. Elle ne vous coûte que 48 € **Le SNUipp n'a pas d'autres revenus et n'est pas subventionné : c'est la garantie de son indépendance** (voir idée n°2).

La cotisation représente très exactement les coûts engagés pour éditer et acheminer les différents bulletins, financer les actions (manifs, stages, 1/2 journées d'info syndicales), les charges : locaux, téléphone...